

Découvertes sur les sectes et religions



G.E.M.P.P.I.

BP 30095
13192 MARSEILLE
Cedex 20
☎ 04 91 08 72 22
gemppi@wanadoo.fr

GEMMPI - Groupe d'Étude
des Mouvements de Pensée en
vue de la Protection de
l'Individu :

**Association membre de la
FECRIS.** Fédération
Européenne des Centres de
Recherche et d'Information sur
le Sectarisme. ONG auprès du
Conseil de l'Europe
www.fecris.org

**Mouvement associé au
CCMM** Centre Roger Ikor (tel.
01 44 64 02 40)

Assoc. membre de la FAIL
Fédération des Amis de
l'Instruction Laïque
27, rue Mazagran 13001
Marseille

**Découvertes sur les sectes
et religions :**
Reproduction interdite

Les informations et articles de
presse repris dans ce bulletin
n'engagent que leurs auteurs.

Editeur : GEMMPI
Impression :
Reprographie de la Cité des
associations de Marseille
Directeur de publication :
Didier Pachoud

Chamanisme, ayahuasca et NDE (P.2)

Article de Nicole Bétrancourt

Revue de presse (P.6)

Bhagwan Shree Rajneesh, Osho
Chemin néocatéchuménal
CIAOSN
Communication facilitée, Psychophanie
Islamisme : dérives
Jeûne et Randonnée
Méditation transcendantale
Miviludes
Mouvement du Graal
Ordre de st André
Ostad Elahi
Raël
Respirianisme
SHY, Maître Dang
Satanisme, Gothisme
Témoins de Jéhovah

**Les actes du colloque du 8 octobre 2005 « Les refus de soins
pour causes idéologiques » feront l'objet du prochain numéro**

(P.17) Avant programme du prochain colloque « **Les
confusions et arnaques à la science : questions d'éthique
et de santé physique et mentale** », le 21 octobre 2006 à
Marseille

***** Meilleurs vœux à toutes et à tous *****



Adhésion au GEMMPI

Sympathisant : 2 € - Adhérent : 8 €
Soutien : 16 € - Bienfaiteur : à partir de 30 €

Trimestriel n° 68
01 janvier 2006
PAF: 2,29 € le numéro
Abonnement par courrier : 9,15 €
p - Abonnement Internet : 3 €
Commission paritaire n° 73373

Chamanisme, ayahuasca et NDE

Lettre de réaction de Nicole Bétrancourt aux producteurs de l'émission de la 5 « La santé au quotidien » du 10/01/2006: L'Expérience de Mort Imminente.
<http://www.france5.fr/sante/societe/W00511/20/>

En tant que psychologue, il me semble nécessaire de prendre au sérieux les E.M.I. (Expériences de Mort Imminente) Votre mise en garde sur l'éventuel détournement « du phénomène clinique des N.D.E » par les sectes tombe fort à propos. Sur ce dernier point, je me permets de porter à votre connaissance des informations sur l'ayahuasca, citée dans votre émission, susceptible de provoquer des N.D.E.

Je prépare actuellement un ouvrage sur les dérives du chamanisme en Occident. Et je mène des investigations sur l'ayahuasca (ou yagué), breuvage sacré hallucinogène, utilisé par les chamans amazoniens lors de rituels magico-religieux. Jusqu'à présent, l'usage de l'ayahuasca se limitait au cercle restreint de l'Amazonie. C'est une médecine traditionnelle qui soigne les populations locales. Nommée par les Indiens « la liane de la mort », l'hallucinogène amazonien connaît un nouvel essor en Europe, et a acquis le statut d'un outil chimique de manipulation redoutable par des micro-groupes, fonctionnant en « système clos »¹, sur le modèle des groupes totalitaires, voire d'officines sectaires.

Des réseaux d'influence sans scrupules font commerce, auprès d'Occidentaux, de pratiques supposées chamaniques pas toujours inoffensives. L'ayahuasca est proposée, en dehors de son contexte local, dans des séminaires sauvages organisés, sous le manteau, en Europe. Associée à des pratiques pseudo-chamaniques se réclamant du courant néochamanique², la drogue amazonienne permet à des charlatans, à des gourous du Bien-Être, de la médecine et de la psychothérapie de faire commerce de techniques comportementales déstructurantes³. Et celles ci font des victimes, en nombre grandissant.

Les associations de victimes et la MIVILUDES s'intéressent de très près aux dérives du chamanisme amazonien. Car il correspond au paysage sectaire actuel: investissement du champ de la santé par des charlatans, des gourous et prolifération de micro-groupes sectaires s'ajoutant de plus en plus aux sectes clairement identifiées. Ces observateurs

¹ Ces groupes fonctionnent en système fermé, avec leur propre idéologie, leurs propres règles et normes, créant ainsi une dynamique interne, marginale à notre société et distincte de la population des drogués.

² **Le néochamanisme (NC):**

Il a été inventé, dans les années 60, en pleine période de la contre-culture (hippie, underground), lié en partie au New Age. Quand il reste uniquement dans ce cadre, le néochamanisme est un courant comme un autre de l'anthropologie. Mais il est à constater que les dérives du chamanisme portent sur ce courant.

³ Mécanisme de séduction à des fins de « Déstructuration/Reconstruction psychologique », apprentissage d'un nouveau mécanisme cognitif inappropriée aux normes sociales en vigueur.

parlent de brigadement de nature sectaire, et ils ont constaté que les personnes, séduites par ce pseudo-chamanisme, sont manipulées jusqu'à la sujétion mentale. Ce qui tombe sous le coup de la loi About-Picard, disposition relative à l'abus frauduleux de l'état d'ignorance ou de faiblesse, votée le 12 juin 2001 pour défendre les victimes.

Dans le yagüé, se trouve du DMT, un stupéfiant prohibé sur le plan international. Certains de ses effets sont comparables au L.S.D, la drogue fétiche du mouvement psychédélique. Psychotrope puissant dont le mésusage a emporté sur les vertus curatives, ce que reconnaît son inventeur lui même, Albert Hoffman qui vient de fêter ces jours ci, ses 100 printemps à Bâle.

Au printemps 2005, les autorités françaises sanitaires (l'AFAPPS) ont durci l'interdiction de l'ayahuasca sur le sol français, en classant comme stupéfiant une des plantes, absente du biotope européen, rentrant dans la composition du breuvage sacré, la liane géante portant le même nom que la boisson hallucinogène, l'ayahuasca. Mais celle ci n'est pas classée comme stupéfiant dans le reste de l'Europe. Et ce malgré la présence

du DMT, prohibé sur le plan international (sauf au Brésil). Ce vide juridique européen laisse le champ libre aux charlatans qui en profitent pour recruter des émules à tour de bras. La liste des victimes - d'une double dépendance chimique et sectaire- ne cesse de s'allonger.

L'ayahuasca suscite l'intérêt - et d'autres psychoactifs comme le peyotl, la cogaine, la salvia divinorum - de la recherche psychédélique, tolérée dans certaines conditions outre-atlantique. L'organisation du MAPS⁴ se penche sur l'altération de la conscience, sous ayahuasca, proche des N.D.E .

Sur le web, on peut trouver le compte-rendu⁵ de Marcus Lumby, étudiant l'anthropologie à l'université de Cambridge. En 1998, il s'est rendu au Pérou étudier sur le terrain les N.D.E sous l'emprise du breuvage sacré amazonien. Son histoire est éloquente.

Lors de son premier voyage d'étude au centre Sachamama, Marcus Lumby ingéra une douzaine de fois le breuvage sacré amazonien. Lors d'une cérémonie se déroulant en plein air dans la aire sacrée « del Salon del Diablo », il a l'impression que le chaman officiant extirpe du corps de sa patiente des formes démoniaques, envoyées par un sorcier

⁴ Multidisciplinary Association for Psychedelic Studies

⁵ <http://www.maps.org/research/lumbyreports2.html>

pratiquant la magie noire. Rédigeant son mémoire, l'étudiant s'interroge sur la réalité de ce qu'il voit. Reconnaissant qu'il est sensibilisé par l'ambiance du lieu et de la situation, il se demande si son imaginaire ne lui joue pas des tours, et s'il n'est pas en proie à des hallucinations dues à l'ayahuasca.

Après avoir séjourné à Sachamama, l'étudiant anglais va se rendre de nouveau au Pérou, cette fois ci, dans un centre de détoxification pour drogués dirigé par un médecin français, aux méthodes controversées par la communauté scientifique et régulièrement dénoncé par les associations de victimes françaises. Le directeur de ce centre a publié des articles, en 1996 et 2002, sur l'ayahuasca dans le bulletin officiel de MAPS. Non sur les N.D.E mais sur le traitement de la toxicomanie.

Six mois après ce deuxième séjour au Pérou, Marcus Lumby met fin à ses jours. Il n'avait que 25 ans!

La drogue, ici l'ayahuasca - adjointe à des techniques de psychothérapies- est destinée à provoquer des E.M.C (états modifiés de conscience). Le principe de base est de faire acquiescer à celui qui la prend une nouvelle personnalité, développer son « quotient spirituel » et lui faire croire qu'il va guérir de tous ses maux physiques et psycho-spirituels en tous genres.

Provoquer des E.M.C et son cortège de phénomènes troublants est le but recherché. Parmi eux, les N.D.E. Entre les mains de charlatans, doublées de la technique de l'ayahuasca dont la capacité d'altération de la conscience est effective, les N.D.E sont susceptibles de devenir une forme d'addiction. Faussant l'objectivité de l'expérimentateur, au profit d'une soumission sectaire, me semble-t-il.

Pionnier des travaux sur les N.D.E, le Dr Raymond Moody, philosophe psychiatre, s'est toujours montré prudent pour aborder le sujet. Selon lui, le phénomène des N.D.E n'est pas rare du tout. Il est reproductible à volonté. Il reconnaît même que les neurologues savent comment injecter toutes les expériences virtuelles dans le système nerveux central. La C.I.A s'est beaucoup intéressée à ce genre de recherches avec le L.S.D et l'ayahuasca.

Si la littérature scientifique concernant la dangerosité de l'armaline, et du DMT rentrant dans la composition du breuvage hallucinogène amazonien est prolixe, celle relative à l'ayahuasca, se fait plus rare. Elle émane, en partie, de la recherche psychédélique. Très favorable à l'ayahuasca, il faut le reconnaître!

Seuls deux spécialistes européens, de la recherche « non psychédélique », il faut le dire, dénoncent les dangers de l'ayahuasca.

L'un étant le Dr Gilbert Pépin, pharmacologue et expert auprès des tribunaux qui a co écrit deux articles:

Communication, société de médecine légale et de criminologie de France, séance 11 septembre 2000: ~~Un~~ Nouvel hallucinogène en Europe: ~~l'~~ayahuasca ou vin de ~~l'~~esprit~~+~~, G.Pépin, M.Chèze, F.Billaut, Y.Gaillard.,

In annales de Toxicologie Analytique, vol XVI, n°1, 2004, ~~%~~ayahuasca: liane de ~~l'~~âme, chamanes et soumissions chimiques ~~%~~ayahuasca: liane de ~~l'~~âme, chamanes et soumission chimique~~+~~, G.Pépin, M.Chèze, F.Billaut, Y.Gaillard.

Le ~~autre~~ spécialiste, émettant des réserves sur ~~l'~~ayahuasca, est le Dr Laurent Rivier⁶, toxicologue suisse, de ~~l'~~université de Lausanne.

Les caractéristiques et effets secondaires de ~~l'~~ayahuasca sont en partie ceux du L.S.D, avec toutefois une composante pharmacologique et des effets secondaires inconnus. Des décompensations psychiatriques réversibles et irréversibles, des comas, des décès, des suicides ont été enregistrés.

Dans cette nébuleuse pseudo-chamanique, ~~l'~~usage de ~~l'~~ayahuasca n'est pas un phénomène isolé. ~~D'~~autres drogues exotiques hallucinogènes comme ~~l'~~iboga, le peyotl, les champignons magiques mexicains sont de plus en plus données dans les mêmes conditions.

~~L'~~iboga, le L.S.D. africain, deuxième drogue préférentielle, talonne ~~l'~~ayahuasca depuis son récent classement en France. Il est, lui aussi, connu pour provoquer des N.D.E. Il fût commercialisé, un temps, comme antiasthénique sous le nom de Lambarène. Interdit aux USA, en Belgique et en Suisse, ~~l'~~iboga n'est pas sur la liste des stupéfiants ou sur celle des psychotropes, en France. Mais il est en attente de classement. ~~L'~~utilisation dévoyée de ~~l'~~ayahuasca et ~~d'~~autres drogues sacrées, hors de leur cadre religieux, est un nouveau phénomène de ~~l'~~internationalisation des sectes hallucinogènes, qui n'épargne pas ~~l'~~Europe. Consommées anarchiquement, les drogues des chamans se substituent au L.S.D.

Ces informations complémentaires sur ~~l'~~usage dévoyé de ~~l'~~ayahuasca sont à signaler pour éviter ~~d'~~éventuelles dérives sectaires liées aux E.M.I.

Nicole Bétrencourt

⁶ Laurent Rivier, toxicologue, de ~~l'~~université de Lausanne
<http://www.unige.ch/evenements/cerveau/2004/conscience.html>

Colloque national à Marseille 2006

Organisé par GEMPPI BP 30095 13192 Marseille Cedex 20

Tel/Fax 04 91 08 72 22

GEMPPI ó Groupe d'Etude des Mouvements de Pensée pour la Protection de l'Individu

« Les confusions et arnaques à la science : questions d'éthique et de santé physique et mentale »

En vue de la production d'une publication écrite et d'un document audio-visuel de référence à destination des professionnels de santé, comités d'éthiques, tribunaux et particuliers.

Le samedi 21 octobre 2006 de 9h30 à 17h

Lieu : Espace Ethique Méditerranéen, Hôpital adultes de La Timone

265, rue St Pierre 13005 Marseille

Métro : "La Timone", ligne directe à partir de la Gare de Marseille St Charles.

Opportunité du projet

Il devient de plus en plus difficile pour nos contemporains de distinguer le discours spiritualiste des sectes et des thérapeutes holistiques déviants, du discours scientifique et médical.

En effet, le discours spirituel s'est paré depuis quelques années d'un vocabulaire scientifique, psychologique ou médical provoquant la confusion dans les esprits.

Les conséquences sont parfois graves : rejet de la médecine classique, problèmes psychologiques induits par une forme d'autoritarisme de thérapeutes sectaires, ETC

Pour rendre efficace cette manifestation, nous inviterons les journalistes de presse écrite ainsi que les chaînes de télévision, comme nous l'avons fait pour le colloque précédant du 8 octobre 2005 « les refus de soins pour causes idéologiques » (la manifestation a été couverte par le journal télévisé de FR3 à 19 h. avec une retransmission le lendemain)

Programme

(Les intervenants et les thèmes sont à confirmer et peuvent être modifiés)

Thèmes

- *Le Matin de 9h à 13h00*

Discours d'accueil du Pr Jean François Mattei ou du directeur de l'Espace Ethique Méditerranéen

L'astrologie n'est pas l'astronomie

Les concepts d'« énergies » donnent lieu à des confusions profitant aux gourous

Aura, effet Kirlian, mémoire cellulaire, mémoire de l'eau : Positions scientifiques

- *Buffet*

- *L'après-midi de 14h30 à 18h*

Le rapport entre soi-disant « expériences spirituelles » dégradantes et le concept de soumission consentie

Le droit face au paranormal.

Le pari Zététiste de 1 million de F. à qui pourra prouver des capacités surnaturelles

Conclusion par Pierre Le Coz, professeur de philosophie à la faculté de médecine de La Timone.

Intervenants et participants

Les inscriptions pour participer à ce colloque sont ouvertes dès maintenant. Nous étudions aussi toutes les propositions d'intervenants désirant offrir une contribution (conférence) correspondant au thème du colloque.

Ces interventions donneront lieu à des publications audio visuelles (DVD) et imprimées en vue de produire des outils d'information à destination des institutions et publics concernés. Les personnes désirant témoigner seront donc filmées et enregistrées à cet effet. Si elles ne souhaitent pas être filmées, enregistrées ou/et ont des réserves quant à la publication de leur intervention, elles doivent le faire savoir dès maintenant. Plusieurs journalistes de presse écrite et de chaînes de télévision seront invités.

Pour participer à cette rencontre, il suffit de s'inscrire à
GEMPPPI BP 30095 13192 Marseille cedex 20

Tel/Fax : 04 91 08 72 22 - (Dans la limite des places disponibles) gemppi@wanadoo.fr

Avec le soutien du Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Votre abonnement et/ou votre adhésion arrivent à terme ?

Si vous souhaitez renouveler votre soutien, vous pouvez vous reporter à la fiche d'abonnement et d'adhésion de notre bulletin trimestriel ou utiliser le formulaire ci-après

Pour que nous puissions continuer à publier notre bulletin, il est essentiel que vous nous souteniez par votre abonnement et que vous adhérez afin que notre action soit représentative et que nos avis soient pris en considération à tous les niveaux. Par avance, nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à notre action.

Adhésion et/ou abonnement

Je soussigné(e) (nom, prénom) :

Adresse :

í
í í

Email/Site Internet :

Téléphone(s) et fax :

í ..

Déclare adhérer au GEMPPI en tant que :

Membre bienfaiteur (à partir de 30 p)

Membre de soutien (16 €)

Membre adhérent (8 €)

Membre sympathisant (2 €)

Membre actif : (à partir de 8 €). Dans ce cas, mentionnez le type d'activité que vous souhaitez avoir, votre date et lieu de naissance, votre nationalité, profession et éventuelles compétences qui pourraient servir aux buts de notre association (langues, diplômes, expérience dans un domaine particulier) mais surtout, contactez-nous préalablement au 04 91 08 72 22 pour un entretien.

Tous les adhérents peuvent, s'ils le demandent, recevoir gratuitement des informations contenues sur le bulletin de l'association : « Découvertes sur les sectes et religions ». Pour cela il leur suffit de nous transmettre leur courriel.

Abonnement à « Découvertes sur les sectes et religions »

C'est l'organe de presse trimestriel du GEMPPI. Sa stratégie consiste à informer et prévenir les lecteurs de l'évolution du phénomène sectaire en France et dans le monde tous les semestres (résumés d'articles de journaux), en alternance dans la mesure du possible, avec un autre dossier semestriel d'enquête sur une secte ou un groupe contesté, ce qui permet de se constituer une sorte d'encyclopédie thématique.

Je désire un abonnement normal (journal trimestriel, frais de port inclus) : 9,15 € (P.A.F. par numéro : 2,29 € euros)

Je désire un abonnement Internet (sans support papier, joignez votre Email) : 3 €

Cochez les cases de votre choix et libellez votre chèque à l'ordre de « GEMPPI » et envoyez-le à l'adresse suivante : GEMPPI - BP 30095 - 13192 Marseille Cedex 20 - Tel. 04 91 08 72 22

Depuis 1988, votre cotisation ou votre abonnement ont permis au GEMPPI d'aider, de prévenir et d'informer bénévolement des organismes publics ou privés et des milliers de personnes confrontées parfois à de graves problèmes de sectes.

Signature :